

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



Fermeture de la FdC67
entre Noël et Nouvel an
Voir P.3

Gérard Lang,
les membres du conseil
d'administration,
le personnel de la FdC67,
les opérateurs du Cyné'tir
et la rédaction vous souhaitent
de Joyeuses fêtes de
fin d'année.

Joyeuses fêtes de fin d'année



NOUVEAU RANGE ROVER SPORT
DE 0 À 4 300 MÈTRES
SANS TURBULENCES

landrover.fr



ABOVE AND BEYOND



Repoussant les limites en matière d'agilité et de performances, le nouveau Range Rover Sport vous offre des sensations toujours plus exaltantes. Peu importe le terrain, il amène la conduite à un nouveau sommet d'excellence.

Réservez votre essai dès maintenant.

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100 km) : de 7,3 à 12,8 – CO₂ (g/km) : de 194 à 298.

Vos interlocuteurs
à la FdC 67

Courriel :
fdc67@fdc67.fr

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim
Tél. 03 88 79 12 77 • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel : fdc67@fdc67.fr • Internet : www.fdc67.fr

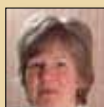
Horaires de réception et accueil téléphonique :
du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS :

Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim



Béatrice Roecker
Responsable du service
administratif - 03 88 79 83 85



Fabienne Musser
Comptabilité



Hugui Boquel
Secrétariat



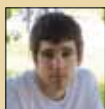
Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable du service
technique - 06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Florian Guibot
Technicien adjoint



Laetitia Rolland
Service civique



ATTENTION !

Fermeture de la FdC67 entre Noël et Nouvel An

La Fédération des chasseurs
du Bas-Rhin
sera fermée du vendredi
20 décembre à 16 heures au jeudi
2 janvier à 10H.

Si vous souhaitez chasser durant
cette période, pensez à valider vos
permis ou ceux de vos amis, avant
le 20 décembre 2013 à 16h

Frimas d'hiver...

En cas de verglas ou de neige
abondante persistante, l'accès à l'Espace
Chasse et Nature est difficile.
Merci de vérifier, par téléphone, l'ouverture
des bureaux de la FdC67 avant
de vous déplacer (03 88 79 12 77)

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**

EDITORIAL

Précisions

P our dissiper quelques malentendus dans le monde de la
chasse où infos et intox circulent très vite en cette pé-
riode de battues, je souhaiterais vous apporter quelques
précisions. Le 13 novembre a paru un arrêté préfectoral concer-
nant l'organisation de battues administratives pour le mois de no-
vembre et décembre 2013. Par « discrétion », l'Administration ne
communiquait pas les avis des différents organismes interrogés. La
mention « *Vu l'avis du président de la Fédération Départementale des
Chasseurs du Bas-Rhin en date du 7 novembre 2013* », ne signifie
pas nécessairement : avis favorable.

Voici l'avis donné par votre pré-
sident : « Nous sommes au regret
de devoir émettre un avis défavo-
rable à ce projet d'arrêté. En
effet, nous estimons que durant
cette période il faut laisser tirer
les chasseurs. Passé ce délai, et
si les résultats sont insuffisants,
nous ne verrons plus d'objec-
tions à l'organisation de telles
battues ».

Concernant l'Opération « *Les
Restos ont du Cœur* » lancé par M. Roger Sengel, Président Dépar-
tementale du Groupement des Hôteliers et Restaurateurs du Bas-
Rhin, je remercie vivement tous les locataires de chasse qui ont
contribué à la réussite de cette action en offrant leurs sangliers.
À en juger par le nombre de messages de félicitations qui ont été
adressés à M. Sengel, et dont il nous a fait part, cette opération fut
un succès incontestable. Quel magnifique témoignage de compas-
sion envers les plus démunis en ces temps de Noël.
Joyeuses fêtes de Noël, bonne et heureuse année 2014 à tous, ainsi
qu'aux vôtres.



Gérard Lang, président de la FdC67

PPC et trichine: simplification pour les locataires du nord

Suite aux modifications des prélèvements liées à la fin de la
PPC, à la récente certification du Laboratoire Vétérinaire Dé-
partemental et le maintien des prélèvements (PPC et trichine)
pour les sangliers de moins de 40 kg, nous avons avec la DDPP
et le LVD, simplifié les modalités pour les chasseurs.

1) Sangliers de plus de 40 kg

Utiliser les sachets de la FDC avec des demandes d'analyses
individuelles de trichine (prélèvement de la langue), comme
pour le sud du département,

2) Sangliers de moins de 40 kg (jusqu'au mois de mars)

Utiliser tout simplement les kits PPC /Trichine de l'année der-
nière (feuilles vertes ou équivalentes bien connues), avec pré-
lèvements de sang, rate et langue.

*PS : Les autres demandes de l'Administration,
feuilles jaunes et étiquettes
à coller ne sont plus
d'actualité.*

**Ramassage trichine
pendant la période de Noël
Voir page 20**



Directeur de la publication : Gérard Lang • Rédacteur en chef : Dominique Biache – Conseil en communication Tél. 03 88 56 25 01 – Courriel : d.biache@evc.net • Crédits photos : Dominique Biache, Olivier Leclerc, Fotolia, DR • Conception graphique : Denis Willinger • Tirage : 8 400 exemplaires
Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

Messes de Saint-Hubert 2013



Fort-Louis, une première réussie

C'est dans une église comble que s'est tenue la première messe de Saint-Hubert organisée par le GGC Sauer-Moder à Fort-Louis le vendredi 15 novembre dernier en présence du maire, Gérard Janus, du président Gérard Lang, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

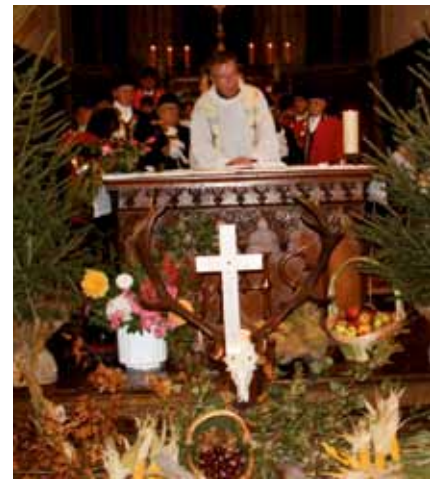
Un groupe de sonneurs bas-rhinois, sous la direction de Laurent Ehret ainsi que le Rallye Trompes Moselle-Sarre, un cercle de trompes de chasse franco-allemand sous la direction de Hubert Klein, ont animé cette célébration avec brio.

À l'issue de l'office, le curé de la paroisse a béni de nombreux chiens ainsi que deux attelages de chevaux.

Dans la foulée, une collation en toute convivialité a été offerte à tous sous un chapiteau.

Neuwiller-les-Saverne, avec remises des brisées

La désormais traditionnelle Messe de Saint-Hubert organisée par La Société de Chasse du Wildthal a été célébrée le 2 novembre avec la participation des trompes de chasse de Marmoutier dans une abbatale bondée. À l'issue de la célébration, devant une foule nombreuse, ont été remises les brisées du tableau de chasse de la journée. Une tradition que l'association de chasse compte bien perpétuer.



Obernai, une tradition depuis plus de dix ans

Dimanche, 10 novembre, les trompes de chasse «*Les échos du Guirbaden*» de Mollkirch ont résonné dans la grande église paroissiale Saints Pierre et Paul d'Obernai, comble comme à l'accoutumée pour la messe de Saint-Hubert, une tradition depuis plus de 10 ans.

C'est le curé doyen d'Obernai Yannick Beuvelet qui accueillait les trompes de chasse que préside Christian Veltz.

Les musiciens ont interprété plusieurs sonneries avec, entre autres, la marche

de Dampleux pour l'ouverture de la cérémonie accompagnée à l'orgue Merklin par Daniel Pandolfo, organiste de renommée internationale. Les trompes ont ensuite sonné le Gloria, le Sanctus et autres morceaux du répertoire de la messe de Saint Hubert, accompagnés pour certains à l'orgue de chœur par Béatrice Bergeret. À la communion, les trompes de chasse ont sonné le traditionnel carillon et pour la sortie de messe, le chant final soutenu par les deux orgues.

Sarre-Union, 3 300 € pour «*Les enfants de Marthe*»

La messe de Saint-Hubert organisée par le GGC Alsace-Bossue à Sarre-Union a été célébrée le 25 octobre dernier en présence de nombreuses personnalités dont la présidente de l'Association les «*Enfants de Marthe*», Gérard Lang, président de la FDC67 et Richard Brumm, premier adjoint au maire de Sarre-Union.

Les sonneurs de Strasbourg et le Trio Schann ont animé l'office suivi par quelque 500 personnes.

À l'issue du culte 210 convives ont partagé le repas du veneur. Le bénéfice de cette opération, soit 3300 euros a été entièrement reversé à l'Association les «*Enfants de Marthe*» en présence du professeur Lutz de l'hôpital de Haute-pierre.

Le président Sébastien Greiner tient tout particulièrement à remercier tous les sponsors ainsi que toutes les personnes venues nombreuses à cette soirée pour soutenir cette action.

Messe de Saint-Hubert à Mollkirch le 17 novembre



Marienthal, un relief particulier

Cet évènement de qualité qui s'est tenu le mardi 5 novembre dans la Basilique de Marienthal a permis au comité de la SLC de Haguenau-Wissembourg de réunir un grand nombre de chasseurs et non chasseurs. La participation des Sœurs Bénédictine de Mont Martre, du recteur Ruhl-

mann et des sonneurs de trompes du Rallye Trois Fontaines a donné à cette soirée tout le relief quelle mérite. La bénédiction des animaux fut également bien arrosée par... la pluie. Rendez vous est d'ores et déjà pris pour novembre 2014.



Strasbourg, une édition particulière

Organisée par les lieutenants de l'Association bas-rhinoise des chasseurs de grand gibier, cette messe de Saint-Hubert du 8 novembre dernier qui coïncidait avec le 1200^e anniversaire de la Louveterie a tenu toutes ses promesses. La cathédrale archicentrale, environ 1800 personnes dont de nombreuses personnalités, tel M. le préfet Stéphane Bouillon, a résonné des morceaux joués par les sonneurs de trompes du Rallye Trois

Fontaines d'Ingwiller, du Rallye Saint Laurent de Holtzheim, des Echos du Guirbaden de Mollkirch et du Rallye Trompes de Strasbourg avec la participation du Choeur d'Hommes 1856 de Molsheim et du Choeur d'Hommes Pluricanto. Vers 19h45, sous une pluie battante, a eu lieu la traditionnelle bénédiction des chiens sur le parvis de la Cathédrale.

Pour les invités, la soirée s'est prolongée sous chapiteau place Gutenberg.



49 kits de haies et 190 arbres livrés



Malgré les baux de chasse sur le point de se terminer, les chasseurs continuent d'aménager leurs territoires pour les rendre plus attractifs.

49 kits de haies de 25 mètres soit 47 basses et 2 brise-vent ont ainsi été livrés cet automne en plus de 188 pommiers et de 2 alisiers. À noter que 30 pommiers seront utilisés par le FARB pour matérialiser des parcelles dans les GGC de La Petite Pierre, de Sarre-Union et des Niederbronn.

Haies basses

Plants de dimensions 40/60 à 60/90 :

Néflier (2), Prunellier (2), Charme (3), Viorne obier (2), Sureau (2), Troène (4), Fusain (3), Cornouiller sanguin (3), Epine vinette (2), Argousier (2), Noisetier (2), Eglantier (2), Groseilliers (3)

Le kit comprend les plants, le paillage et la protection individuelle pour 25 mètres.

Le prix public des haies basses est de 180 euros réduit à 40 pour les chasseurs grâce à la subvention de la FDC.

Haies brise-vent

Arbres de haut-jet de dimensions 120/150 à 150/200 :

Cormier (1), Sorbier des oiseleurs (1), Tilleul (1), Pommier sauvage (1)

Arbustes de dimensions 40/60 à 60/90 :

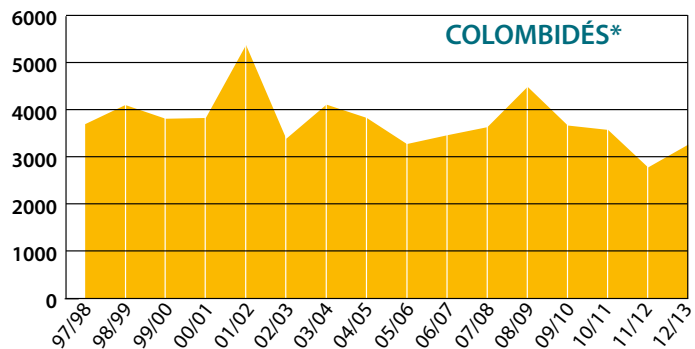
Prunellier (2), Charme (4), Viorne obier (4), Sureau (4), Troène (4), Fusain (4), Cornouiller sanguin (4), Groseillier (4)

Le kit comprend les plants, le paillage et la protection individuelle pour 25 mètres.

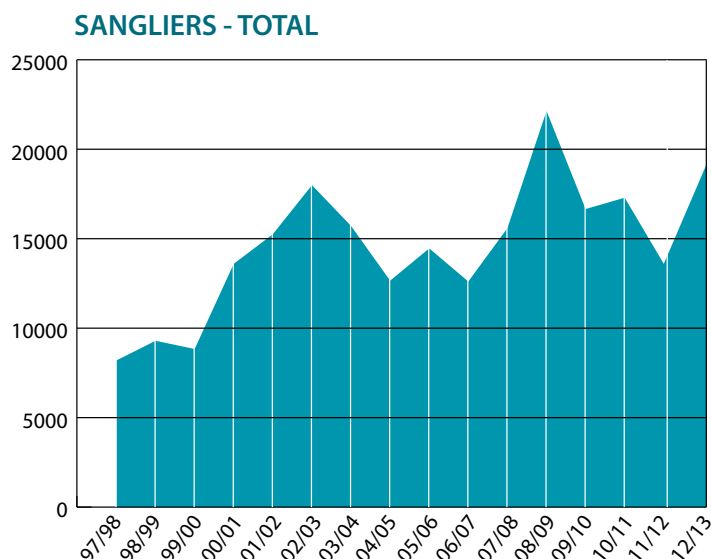
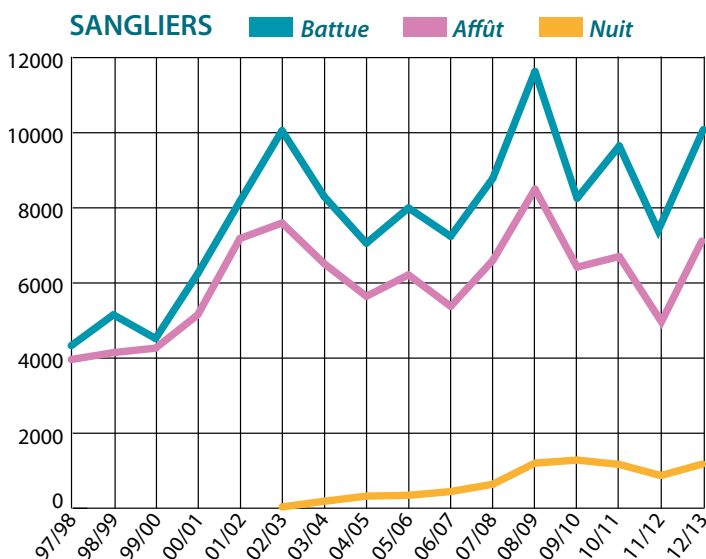
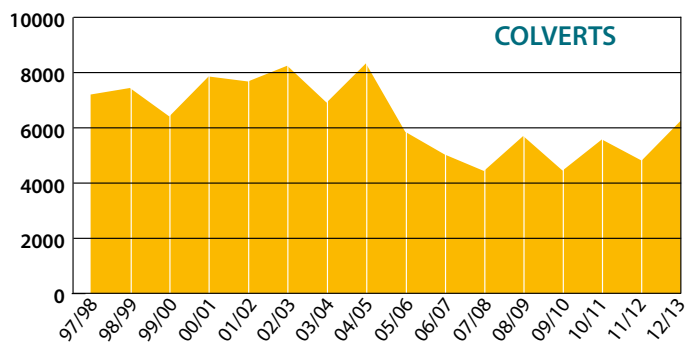
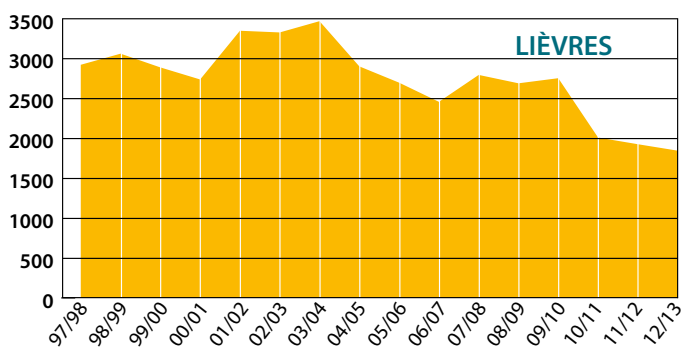
Le prix public des haies basses est de 220 euros réduit à 50 pour les chasseurs grâce à la subvention de la FDC.

Évolution des tableaux de chasse dans le Bas-Rhin

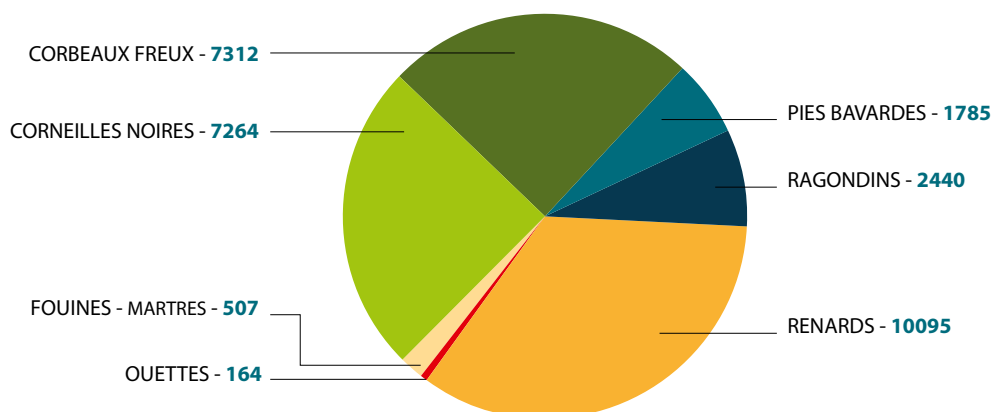
Suite des tableaux de chasse paru dans le n°46 d'Infos'Chasse du mois d'octobre 2013



*PIGEONS - TOURTERELLES DES BOIS - TOURTERELLES TURQUES



Plus de 29 500 prédateurs et déprédateurs en 2012/2013



Loraltec

Agencement d'espaces de stockage



Plate-formes de stockage



Rayonnages

Notre métier, le stockage

Parc Economique de la Sauer • 4 rue de l'Etang • 67360 ESCHBACH
Tél. 03 88 72 96 06 • Email : loraltec@loraltec.com

www.loraltec.com



ARMURERIE BUFFENOIR LIPSHEIM

36 impasse de la gare - 67640 Lipsheim
Tél. 03 88 68 16 96

Joyeuses Fêtes de Fin d'Année!



STETSON
MADE OF AMERICA™

Chapka polaire/thinsulate



94 €



66 €

Swarovski CL Pocket 8x25 B



680 €

Champ de 119m spécial battue



Mitaine polaire/alcantara



39.80 €

Jumelles Ranger Pro 8x56

STEINER GERMANY



589 €

**Echarpe polaire 200cm brodée
Cerf/Chevrouil/Sanglier**



82 €



78 €

LED LENSER

**Lampe M7R rechargeable
220 lumens portée 255m
Garantie 5 ans**



139 €



119 €

**Chapeau Newark
Futre laine VitaFelt**



139 €

**Chapeau Newberg
Futre laine VitaFelt**

**Portes couteaux Teckel
lot de 6 bronzes**

**Portes couteaux Cartouche
lot de 6 bronzes**

Frédéric RENARD, à votre service.

**OUVERT: Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-18h.
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30**

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK

TÉL.: 09 60 12 08 90 ~

Mail : naturavallee@orange.fr

Bien remplir son plan de chasse

Il vous reste un peu moins de deux mois pour réaliser votre plan de chasse cerfs, chevreuils et daims. Mais déjà, il faut penser à la prochaine saison et bientôt remplir vos demandes de plan de chasse 2014/2015.

Comment remplir votre plan de chasse ?

1- Vous estimez le nombre minimum d'animaux à prélever dans votre lot pour atteindre ou conserver l'équilibre sylvo-cynégétique. Cette estimation se fait de préférence avec l'aide de vos responsables de GGC qui pourront ainsi porter votre demande au groupe sectoriel,

2- Vous choisissez dans la grille ci-contre le minimum et les attributions correspondantes dans les autres catégories,

3- Vous reportez le nombre de chaque catégorie C3, C1, B, FC ainsi trouvé sur la demande de plan de chasse,

4- Vous renvoyez la demande de plan de chasse pour **le 20 février 2014**.

Remarques

Vos plans de chasse doivent correspondre à la réalité du terrain. Cette réalité, qui mieux que vous les chasseurs serait en mesure de l'apprécier.

Il est primordial d'assister aux réunions organisées par votre GGC au début du mois de février pour définir avec leurs responsables le nombre d'animaux minimum à prélever dans votre lot.

Vous trouverez également ces mêmes règles d'attribution des bracelets au dos de la demande de plan de chasse.

Pour le plan de chasse chevreuil : respectez la règle d'attribution de 1/3 de brocards et 2/3 de chevrettes.

La demande de plan de chasse chevreuil correspond théoriquement à l'attribution (sauf cas particulier; toute modification doit alors être justifiée).

Attention

Vos demandes de plan de chasse seront aussi consultées en cas de non réalisation des *minima*. Des demandes supérieures aux *minima* finalement accordées par la CDCFS et l'Administration risquent de vous desservir en cas de verbalisation pour non réalisation.

ANNEXE XI - C

Grille de répartition des bracelets 2013-2018

La fourchette maxi/mini doit se rapprocher d'un coefficient de 1.40

0 mini → 1 B + 1 FC + 1 C1 *(pas d'attribution de C3)*

1 mini → 1 B + 2 FC + 0 C1 + 1 C3*

2 mini → 2 B + 2 FC + 1 C1 + 1 C3

3 mini → 2 B + 3 FC + 1 C1 + 1 C3

4 mini → 3 B + 3 FC + 1 C1 + 2 C3

5 mini x 1.50 = 8 → 3 B + 4 FC + 1 C1 + 2 C3

6 mini x 1.45 = 9 → 4 B + 3 FC + 2 C1 + 2 C3

7 mini x 1.40 = 10 → 4 B + 4 FC + 2 C1 + 2 C3

8 mini x 1.40 = 11 → 4 B + 5 FC + 2 C1 + 2 C3

9 mini x 1.40 = 13 → 5 B + 5 FC + 3 C1 + 2 C3

10 mini x 1.40 = 14 → 6 B + 5 FC + 3 C1 + 3 C3

et ainsi de suite.

**Libre choix au groupe sectoriel de proposer 1C1 OU 1C3*

Le C4 ne fait pas partie du minimum

L'attribution du bracelet C4 n'est donc pas régi par la grille et ne fait pas partie de la demande par le chasseur. Le bracelet C4 sera proposé uniquement par le groupe sectoriel en cas de déficit du tir des daguets du secteur. Cette attribution ne se fera pas nécessairement aux lots en déficit de daguets. ●

Extrait de la demande de Plan de chasse

IV - Estimation de la population et demande	A remplir par le demandeur					Espèces non soumises au tir qualitatif			
	Espèces soumises au tir qualitatif				Minimum estimé et souhaité	Brocard		Chevrete	
	Cerfs ou daims	Biche ou daine	Jeune			Min	Max	Min	Max
	C3/D3	C1/D1	B/DA	FC/FD					
Effectif total présent sur le lot estimé par le demandeur									
Nombre de têtes demandées pour la campagne									

Visez plus haut



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach

Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai
Tél. 03 88 95 65 41 • www.armurerie-veltz.com

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz



**ASSURANCES
GREBMAYER**

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP : 61 Rue Talbot - 75436 PARIS Cédex 09

WISSEMBOURG

11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU

5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

SAVERNE

3 Rue du Moulin - Tél. 03 88 01 87 01

Responsable : Didier GREBMAYER - N° de fax unique : 03 88 54 29 40 - Mail : 567ma01@agents.allianz.fr

NOUVEAU

**Multirisque
Association
de Chasse**

(Association - Groupement
Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.

- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)

- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association

- Protection Juridique

**MULTIRISQUE
CHASSEUR**

- Responsabilité Civile Chasse
- Accidents corporels
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

Carabine artisanale exclusive Frankonia

Frankonia vous présente pour la première fois une carabine entièrement artisanale, réalisée dans nos ateliers par les armuriers que vous pouvez rencontrer tous les jours. N'hésitez pas à leur demander de vous réaliser une arme à votre goût



- Jaspé de très haute qualité
- Bouchonnage artisanal
- Réalisation et personnalisation à la demande

Carabine artisanale montée et finie entièrement dans nos ateliers. Cette pièce, réalisée par nos armuriers, témoigne de nombreux savoir-faire, parfaitement acquis, et restitués dans les règles de l'art. Que ce soit en matière de caractéristiques de l'arme, sa finition, la qualité du bois de crosse ou sa forme, tous vos vœux peuvent être exhaussés. N'hésitez pas à les consulter pour tout projet de fabrication d'une arme artisanale.

Modèle présenté : Cal. 7x64 - catégorie C, autres calibres sur demande. Canon de 60 cm (en calibre standard) de fabrication allemande. Visée de battue comprenant une hausse avec un insert triangulaire jaune et un guidon lumineux rouge. Anneau grenadière de canon. Détente timney. Boîtier, culasse, boîtier de magasin et pontet trempés jaspés. Ressort d'éjecteur, extracteur et planchette élévatrice finis polis avec bouchonnage. Crosse en noyer veiné à joue bavaroise simple, quadrillage écossais et bout de fût en bois de rose. Plaque de couche ventilée noire.

No. 659015

2.390,00 €

Supplément calibre Magnum

(.300 Win Mag, 7mm RemMag) catégorie C

600,00 €



Vente par correspondance

Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59

E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Vente dans nos magasins Frankonia :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50

FRANKONIA

www.frankonia.fr



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin du 19 septembre 2013 à 19h

Présents : Mme A. Schaeffer, MM. G. Lang, H. Kasten-deuch, M. Schirer, C. Muller, B. Schnitzler, M. Gewinner, Ch. Kleiber, H. Burlet, P. Caussade, B. Neumann, F. Obry,

Excusé : M. P.Th Schmitt (Pouvoir à G.Lang), A. Nonnenmacher (Pouvoir à H. Burlet), M. Pax, F. Grasser (Pouvoir à A. Schaeffer)

1. Approbation du compte-rendu du C.A. du 1^{er} juillet 2013

Le compte-rendu du CA du 1^{er} juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du prix de rachat du terrain de Geudertheim

Le Président rappelle que dans l'acte de vente par la commune de Geudertheim au profit de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, du 13 février 2009 sous condition suspensive réalisée le 10 mars 2009, contenant par ailleurs le compromis de vente de la parcelle sise à Geudertheim cadastrée Section 37 n° 27/3, lieudit Kratzeck, avec 41,76 ares, il était stipulé que le prix à l'are de 2.500,00 € devait être revalorisé en cas d'acquisition par la Fédération au-delà d'un délai de trois ans à compter de la date de signature de l'acte d'origine.

Le prix de base était le suivant: 41,76 ares à 2.500,00 € l'are, soit un prix total de 104.400,00 €.

Si l'acquisition intervient au-delà des trois ans, ce qui est le cas, la revalorisation du prix se fait comme suit: L'indice de référence dans l'acte est l'ICC du 3^{ème} trimestre 2008, soit 1594 points. Le dernier indice ICC connu est celui du 1^{er} trimestre 2013, soit 1646 points.

Le prix de vente revalorisé à ce jour est donc de:

$104.400,00 \text{ €} \times 1646 / 1594 = 107.805,77 \text{ €}$

Le Conseil d'Administration, approuve, à l'unanimité, le prix de vente ainsi revalorisé.

3. Peste porcine

La peste porcine classique du sanglier semble bien éteinte dans les Vosges du Nord grâce la contribution active des chasseurs à la vaccination. En conséquence les bennes encore existantes seront retirées du circuit le 15 octobre 2013. La présence d'anticorps chez des sangliers de moins de 1 an sur certaines communes ne permet pas d'écarter une persistance à bas bruit du virus. Pour éclaircir cette situation, les recherches du virus de la PPC se poursuivront encore pendant 6 mois sur les jeunes de moins de 1 an. Les analyses ne seront plus libératoires, les règles de chasse et de commercialisation des sangliers seront normales dès le 15 octobre 2013, c'est-à-dire identiques à celles en vigueur dans le sud du département.

4. Naturalisation d'un cerf pour le siège de la FDC (accueil)

Le trophée de cerf actuellement exposé dans le hall d'accueil de la FDC nous est gracieusement prêté par M. Rettig, taxidermiste de Gambsheim, depuis l'inauguration des locaux. Afin de pouvoir le lui restituer, le Président propose au C.A. de faire naturaliser un des

trophées de cerf proposés par MM. Michel Gewinner et Marc Schirer. Coût estimatif de la naturalisation: 1450€. Les membres approuvent à l'unanimité. Le choix du trophée qui sera retenu est prévu au prochain conseil.

5. Remplacement d'une porte au cyné'tir

Le conseil examine plusieurs devis concernant le remplacement d'une porte métallique au cyné'tir. C'est le devis du fournisseur HOLLAENDER (fournisseur d'origine) qui est retenu à l'unanimité pour un montant de 1900€.

6. Commande d'une brochure ONCFS: Que faire en présence d'un animal sauvage mort ou blessé ?

Le Président propose la diffusion d'une brochure éditée par l'ONCFS intitulée «*Que faire en présence d'un animal sauvage mort ou blessé*» en direction des 800 mairies du département. En raison du coût de 2,70€ la brochure auquel s'ajoutent les frais de port, le conseil opte, à l'unanimité pour un 2ème choix qui est celui d'envoyer le lien permettant aux mairies le téléchargement de la brochure. 200 brochures seront commandées pour le service documentation de la FDC.

7. Achat de panneaux «Chasse en cours»

Le Président soumet au conseil plusieurs devis de fournisseurs de panneaux «Chasse en cours» en différents matériaux (alu, PVC expansé, Akilux, etc.) Le conseil, après examen des différentes qualités et prix, décide de reconduire une commande de 1000 panneaux chez notre fournisseur habituel.

8. Achat d'un déshumidificateur

Parmi les différents devis proposés pour l'installation d'un déshumidificateur dans le sous-sol de la FDC, le conseil d'administration fait le choix, à l'unanimité, du fournisseur «Rouge et Bleu» dont la proposition semble la mieux adaptée au besoin tant en qualité qu'en prix. Les travaux s'élèveront à 1950€.

9. Achat d'agrainoirs

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de reconduire une commande de 500 agrainoirs chez le même fournisseur qui maintient son tarif de 2012 à savoir: 7€ l'agrainoir. Le conseil d'administration reconduit également la subvention de 2€ par agrainoir accordée aux chasseurs.

10. Demandes de subvention pour les Messes de Saint-Hubert et du Retriever Club de France

A- Demandes de subvention pour les Messes de Saint-Hubert:

- le conseil d'administration accorde:

- à l'unanimité moins 4 abstentions et 1 voix contre, 1200€ de subvention au Groupement Départemental des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin pour l'organisation de la Messe de Saint-Hubert édition 2013: «*les 1200 ans de Louveterie*»;

- à l'unanimité, 300€ pour les Messes de St Hubert organisées par la SLC de Haguenau-Wissembourg, par

le GGC d'Alsace Bossue et par le GGC de la Sauer-Modér.

B- Demandes de subvention du Retriever Club de France.

Le conseil d'administration accorde à l'unanimité, moins 4 abstentions et une voix contre, une subvention de 300€ pour l'organisation d'un field trial sur gibiers tirés pour retrievers.

11. Actualités

A- «Opération Restos du Cœur»:

Le Président informe le conseil que

pour le moment seuls 3 sangliers ont été offerts pour l'opération. Après un tour de table, les administrateurs s'engagent à participer activement à cette opération en organisant des battues à cet effet.

B- Demande d'insertion dans le prochain IC67 de la part de l'ONF:

Le conseil d'administration fixe, à l'unanimité, le prix d'une insertion d'une page à 800€ ; ½ page 400€ ; ¼ de page 200€ et 1/8 de page 100€.

12. Divers

La prochaine réunion semestrielle de l'AINC aura lieu le 10 octobre 2013 au Luxembourg. M. Christian Muller a été désigné volontaire pour accompagner le Président.

Le Président informe les membres d'une Journée «Test Blaser» organisée par le fabricant Rivoir le 28/09/2013 au Cyné'tir et les invite à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Lynx : bientôt de retour dans les Vosges du Nord ?

Après avoir disparu du territoire français et d'une bonne partie de l'Europe au cours du 19^e siècle, le lynx a été réintroduit dans plusieurs massifs forestiers européens à partir des années 1970. Actuellement, l'Europe occidentale compte environ 400 lynx issus d'animaux réintroduits, les populations étant réparties dans différents massifs montagneux du continent. En France, le lynx a été réintroduit dans les Vosges entre 1983 et 1993, une vingtaine d'individus ayant été relâchés. En 2013, la population vosgienne est en déclin et la survie du lynx dans les Vosges n'est plus assurée. Les causes

d'une vingtaine d'individus entre 2015 et 2020. Le projet a été approuvé par le Ministère de l'Environnement et par la Fédération des Chasseurs de Rhénanie-Palatinat. Par ailleurs son contenu a été validé par les partenaires scientifiques spécialistes du lynx au niveau européen. Les animaux relâchés proviendront de populations d'Europe occidentale (Suisse) et seront tous équipés d'un collier émetteur pour suivre leurs déplacements. Certains lynx réintroduits dans le Pfälzerwald ou leurs descendants, disperseront sans aucun doute vers les Vosges du Nord, aucun obstacle à la dispersion ne se trouvant entre ces deux massifs.

Au sein de son grand territoire (100 à 400 km²), le lynx va prélever différents types de proies pour se nourrir. Le chevreuil est sa proie principale, il en prélève en moyenne un par semaine et le consomme sur plusieurs jours. Par an, le prélèvement de chevreuils par un lynx correspond à environ 60 têtes sur un territoire de 100 km². A côté du chevreuil, le félin peut aussi s'attaquer à d'autres espèces comme le sanglier, le lièvre, la fouine, les rongeurs... Il joue ainsi un rôle de régulateur pour des espèces à forte densité.

Les ambitions à l'origine du projet de réintroduction dans le Pfälzerwald sont en premier lieu de rendre à un territoire classé «Réserve de Biosphère» par l'UNESCO, une espèce emblématique et un maillon essentiel des forêts européennes. Cette réintroduction permet-

Carte d'identité du lynx d'Eurasie

Caractéristiques :

Hauteur : 50 - 75 cm
Longueur : 80 - 130 cm
Poids : 15 à 30 kg
Longévité : 15 ans

Reproduction :

Gestation : 70 jours
Nombre de petits : 1 - 4
Naissances : mai - juin
Dispersion des jeunes : 10 - 12 mois
Maturité sexuelle : 2 ans

Habitat :

Fôrets de feuillus, résineux, mixte
Jusqu'à 2500 m d'altitude
Taille du territoire : 100 à 400 km²
Répartition : Europe et Russie

Régime alimentaires :

> variable selon les régions :
chevreuil, lièvre, rongeur, sanglier
> Consomme 1 à 3 kg de viande par jour = 60 chevreuils/an/100 km²

Statut de protection :

CITES : espèce protégée, annexe 2
Directive habitat, annexe 2 et 4
France : liste rouge : en danger

Principales menaces :

> Destruction / fragmentation de l'habitat naturel
> Braconnage, tirs illégaux
> Collision avec les véhicules
> Dérive génétique due aux faibles effectifs en Europe occidentale



de ce déclin sont essentiellement d'origine humaine : tirs illégaux et collisions routières ont coûté la vie à un certain nombre de lynx vosgiens.

A côté de la situation du félin dans les Vosges, un projet de renforcement de la population de lynx est actuellement en préparation en Rhénanie-Palatinat, dans le Pfälzerwald, massif forestier qui prolonge les Vosges du Nord en Allemagne. Ce projet prévoit le lâcher

tra également au lynx d'étendre son aire de répartition à la partie nord du Massif et de renforcer la population vosgienne, actuellement en déclin.

Christelle Scheid & Claude Kurtz
(SOS Faucon pèlerin / Lynx)

RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

La chasse condamnée...

À l'origine des premières relations sociales, car s'effectuant au travers de battues à cor et à cri avec l'aide des tribus voisines (cf. Solutré), la chasse avait pour rôle de nourrir les hominidés voire de les protéger contre les grands prédateurs.

Plus récemment, notre agriculture assurant les besoins alimentaires de l'homme, la chasse est devenue un sport et un loisir qui relève souvent de la passion.

Aujourd'hui, les chasseurs ont un devoir de gestion des espèces et des espaces et sont des acteurs gratuits de l'environnement.

La chasse n'est plus un sport. Est-ce d'ailleurs encore un loisir ? Et la question légitime que l'on peut se poser est de savoir jusqu'où peut aller cette passion ?

Une mission d'intérêt général

La chasse relève d'une mission d'intérêt général qui doit garantir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Dans ce cadre, les chasseurs ont aussi l'obligation de dédommager collectivement les agriculteurs pour les dégâts de sangliers via le FIDS. Une obligation lourde en ces temps d'explosion démographique du sanglier dont personne n'est à même d'expliquer l'abondance, sauf à faire des raisonnements simplistes, pour résoudre un problème complexe et multi factoriel.

Par ailleurs, les locataires de chasse sont également obligés de dédommager individuellement les agriculteurs pour les dégâts d'autres espèces comme les faisans, les perdrix, les lièvres, les chevreuils et les cerfs

élaphe. Et malheureusement, les déprédations de ces espèces concernent en grande majorité des productions à forte valeur ajoutée comme les asperges, la vigne, le tabac, les pommes, etc.)

De sombres perspectives

Ces charges de dédommagement pécuniaires sont devenues de plus en plus lourdes pour le chasseur. Rappelons que les chasseurs sont également et très souvent des chefs d'entreprise, des acteurs de l'économie française et que leurs entreprises sont souvent elles aussi fragilisées par la conjoncture. De plus, les revenus disponibles des ménages pour la chasse sont de plus en plus amputés par des charges de toutes sortes.

Si à cela venaient se rajouter des indemnisations de dégâts de forêt, que quelques illuminés mettraient volontiers à la charge des seuls chasseurs, la chasse française s'écroulerait rapidement. Nous avons même vu récemment certaines personnes évoquer les dégâts commis par les sangliers en forêt ! Si le sanglier ne fait pas partie originellement de l'écosystème agricole, il fait partie de l'écosystème forestier. N'y aurait-il pas alors une obligation de payer une «écotaxe» par tous les citoyens pour sauvegarder les écosystèmes et la biodiversité ?

Les chasseurs seront-ils à l'avenir encore capables d'assumer les dégâts occasionnés par la faune à l'agriculture, voire à la forêt ? Il y a fort à parier que la passion de la chasse s'éteindrait devant tant d'exigences financières.

Un cahier des charges qui doit être adapté

Le cahier des charges des chasses communales doit tout en restant dans la loi locale être adapté à l'évolution de l'agriculture et de la forêt.

Si l'adjudication se fait pour un bail de neuf ans comme le précise la loi locale, il n'est pas interdit de prévoir des sorties en cas de modifications importantes de l'environnement ou des charges pour le chasseur.

Nous donnerons ci-après quelques exemples pour illustrer les difficultés réelles voire insurmontables que pourrons rencontrer les chasseurs pendant les neuf prochaines années.

À noter qu'en aucun cas, nous ne remettons en cause la liberté des agriculteurs à choisir leurs types de cultures.

Dégâts à la forêt

Le jour où les dégâts à la forêt seraient payables à la commune pour les cervidés alors que cette clause n'était pas prévue dans le bail la résiliation doit être automatique. Les peuplements dégradables ainsi que le nombre de postes fixes tolérés doivent également faire l'objet d'une notification dans les clauses du lot.

Une réduction en cours de bail du nombre de postes fixes entraîne de facto la réduction du nombre de partenaires et donc une résiliation possible sans dédit.

Exemples Chasses communales

W... 600 ha Lot mi plaine-mi forêt (zone à dégâts de sangliers)

Implantation prévue en 2014 de 85 ha de maïs semences dont le prix est 5 fois plus élevé que le maïs grain. Dégâts à payer par le FIDS avec surtaxe pour le locataire. Si le dédommagement est collectif, la sectorisation des dégâts est individuelle ou presque. La note risque d'être très salée.

Quel locataire peut se risquer à adjudger cette chasse. Un inconscient ou un irresponsable.



H... Lot de chasse de plaine 150 ha, loyer du lot 1500€

Dégâts sur asperges (lièvres) 75 000€. (Dégâts à payer par le seul locataire). Les dégâts sont sans commune mesure avec le loyer (50 fois le loyer!). La société de chasse s'était organisée pour payer la chasse et des dégâts raisonnables.

Une résiliation devrait être possible pour éviter de ruiner les partenaires et leurs familles.

S... Lots de chasse de plaine loyer 12 000€

Implantation de tabac en 2013, dégâts à payer par le locataire 9000€.

Une résiliation (voire même avec dédit) devrait être possible dès qu'il y a implantation d'une nouvelle culture à forte valeur ajoutée. Qui peut assumer une telle charge imprévisible ?

X... Lot de chasse dans le sud du département

Installation d'une culture de Safran (apparemment la culture la plus chère). Demande d'indemnisation de 15000 euros pour 20 ares. Qui oserait s'aventurer pour prendre à bail ce lot.

Qui peut assurer une telle charge imprévisible? Surtout qu'avec un tel rendement, la surface de cette culture augmentera rapidement.



Surprenant !

Région à pommes de Rottelsheim. Loyer de chasse 2500€. Le tribunal d'Instance de Haguenau condamne le 14/11/2013, le locataire à payer 26468,80 euros de dégâts de chevreuil, c'est-à-dire plus de 10 fois le loyer. Un précédent qui risque d'inciter les arboriculteurs du secteur à demander des dédommagements. Seul l'exemple suisse ci-contre permettra encore la poursuite de l'exercice de la Chasse.

R... Lot de chasse dans le piémont Installation d'un vignoble AOC

Dégâts de chevreuil sur les vignes AOC dégâts à payer par le locataire. Si les dégâts se calculent en déficit de vente de bouteilles...

L... Lots de chasse dans le nord du département

100% des sangliers sont parasités par *Alaria alata*. La situation n'est pas éclaircie. La mise à l'équarrissage risque d'être la règle. Elle devrait être signalée dans le cahier des charges. Car le locataire devra payer l'équar-

rissage pour ces sangliers. À moins que la Direction générale de l'alimentation (DGAL) estime que les sangliers peuvent être consommés car ils n'entraînent pas de pathologies connues pour l'homme (V. Portier, 2012).

Les communes concernées pourraient s'adresser à la DGAL pour régler ce problème avant les prochaines adjudications. La Direction départementale de la protection des populations (DPPP) pourra leur donner les informations de leur territoire.

Suisse

Certains cantons ont décidé de payer les dégâts de gibier afin de trouver un locataire. Ceci s'appelle une initiative citoyenne.



La plus grande prudence s'impose

Il n'est pas besoin d'être médium pour deviner que pour éviter la faillite de chasseurs certaines modifications du cahier des charges s'imposent.

J'appelle dès à présent tous les candidats et tous les locataires à la plus grande prudence pour les futures adjudications en préparant leur calcul et un prévisionnel incluant les impondérables.

Gérard Lang, président FDC67

Fids : une facture moins lourde que prévue !

L'année 2013 se termine et heureusement pour les dégâts et nos finances, pas comme elle a commencé ! En effet, nous avons enregistré 1440 ha de dégâts au printemps (prés, semis de blé, semis de maïs...) contre 200 ha à ce jour pour les blés et les maïs en lait.

Malheureusement, la récolte tarde car les conditions météorologiques sont identiques à celles du printemps et les agriculteurs n'arrivent pas à rentrer les derniers maïs. Nous avons toutes les peines du monde à rentrer nos clôtures, même en chainant les pick-up et le quad n'est pas de trop.

Les premières battues n'apportent pas les résultats escomptés et les tableaux sont clairsemés. L'absence de fruits forestiers et l'interdiction d'agrainer en linéaire en janvier-février sont bien responsables de nos malheurs.

L'abondance de pluie au printemps a entraîné une mortalité importante des marcassins et actuellement, il n'est pas rare de rencontrer des marcassins qui viennent de naître, remplaçant les portées disparues.

2013, une année noire pour tout le monde

- pour nous chasseurs, car la facture sera salée, beaucoup moins que si les prix des denrées agricoles étaient restés au niveau de 2012, car là, nous aurions largement dépassé les 2 M€,
- pour les agriculteurs, car les rendements et les prix sont nettement plus bas qu'en 2012, et la pluie empêche la mise en place des semis de blé, ce qui entraînera automatiquement une hausse des surfaces en maïs en 2014.

Monsieur le Préfet a autorisé le tir de nuit dans les cultures, fort heureusement, car cela a permis à ceux qui voulaient maîtriser les dégâts, de le faire. Encore un grand merci pour ce geste !

Par contre, il est inadmissible que



Type de Culture	Surface détruite 2012 (ha)	Montant dégâts 2012	Surface détruite 2013 (ha)*	Montant dégâts 2013*
Blé	60	93 250 €	128	158 582 €
Divers	88	83 035 €	209	104 710 €
Déduction	4	-418 €	3	-240 €
Maïs ensilé	62	136 262 €	96	177 157 €
Maïs grain	398	870 330 €	473	567 000 €
Prairie	282	292 944 €	343	383 444 €
Réens. maïs	210	87 029 €	383	158 823 €
Totaux	1104	1 562 432 €	1 635	1 549 477 €

*Chiffres non définitifs

certain locataires à forts dégâts n'aient pas utilisé cet outil qu'est le tir de nuit, pour réguler leurs dégâts. La trentaine de réunions 4C, où nous avons toujours été présents, a permis de mettre en évidence, ce « je m'enfoutisme » de certains élus, qui veulent garder leur locataire, malgré des dégâts récurrents et un non-paiement des contributions au FIDS et celui de certains locataires qui refusaient de tout mettre en œuvre pour réduire les dégâts.

Il reste à espérer que quelques « vraies » battues administratives viennent remettre un peu d'ordre, afin de faire rentrer les indélébiles dans les rangs. Rappelons que 5 % des locataires ont engrangé 50 % des dégâts en 2013. Arrêtons les frais !

Monsieur le Préfet s'est engagé à nous aider sur différents dossiers (battues administratives, renouer le dialogue avec les agriculteurs, régler le dossier raffinerie de Reichstett, faire payer les contributions aux

militaires...). Nous attendons impatiemment les résultats. En 2013, ce ne sont pas moins de 9 voleurs de clôtures électriques qui ont été interpellés.

Malheureusement, le parquet de Colmar en a relaxé 3. Un courrier regrettant cet état de fait lui a été adressé. Pour ceux qui sont poursuivis, notre avocat a été chargé d'instruire les dossiers, et de réclamer des dommages et intérêts.

De même, des chasseurs qui agrainaient en plaine, ont été poursuivis après avoir été verbalisés et le FIDS s'est constitué partie civile.

Comme par hasard, une chasse sur laquelle un agrainage en plaine était réalisé avec du poisson et des poulets n'a pas été verbalisée.

Déjà, en 2005 cette même chasse avait été relaxée suite à un agrainage en plaine au motif de « non pollution de sol ». Malgré les menaces, nous ne baissons pas les bras et continuerons à défendre l'intérêt général !

Waffen Zeiser - Rheinhausen

à 3 mn d'Europapark

Offre Battue

Merkel RX. Helix Explorer Kal. 8 x 57 IS
avec lunette Minox 2-10 x 50 ZE i

Montage collier 30 mm Weaver



Le i qui fait la différence

- Réticule précis avec un brillant point rouge lumineux réglable sur 11 niveaux de luminosité.
- Point rouge extrêmement clair même pour la chasse au cours de la journée
- Vous aide à viser rapidement et augmenter considérablement votre taux de succès
- Point rouge visible au 2^e plan focal
- Auto Power-Off : désactivation automatique du point rouge
- Batterie de rechange intégrée dans le tambour de réglage du réticule

Prix exceptionnel
Carabine et lunette montée

3.149€

Tél. 0049 76 43 42 33
www.waffen-zeiser.de



SPECIALISTE PNEUMATIQUES 4x4

ROUTE - MIXTE - TERRAIN

TOUTES MARQUES

Conseils et montage

BFGoodrich

MICHELIN

BRIDGESTONE

Black-Star

PIRELLI

GOODYEAR

HANKOOK

DUNLOP

COOPER



point S

Pas de stress, il y a point S !

121 rue du G^{al} Leclerc
67540 OSTWALD
03 88 30 22 72

Conditions
spéciales sur
présentation
de cette
annonce

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie
IP PARMENTIER



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr

GROUPE ANDREANI
solutions automobiles
www.groupe-andreani.com



Un grand choix de véhicules neufs et d'occasion rigoureusement sélectionnés

Depuis l'année 2000 date de rachat par Christian Andreani, d'Opel Muller, une société créée en 1930, le groupe n'a cessé de se développer avec comme fil conducteur la volonté d'offrir jour après jour un service d'exception. Un accueil incomparable reconnu par ses clients et une politique de qualité totale en évolution permanente. Des collaboratrices et collaborateurs motivés qui sans cesse suivent des formations qualifiantes pour rester au sommet des nouvelles technologies du monde de l'Automobile afin de vous apporter les meilleurs conseils en matière d'entretien et de réparation de vos véhicules.

Grâce aux 3 marques que nous représentons OPEL, KIA, CHEVROLET, et nos 7 concessions

OPEL MULLER Mulhouse • KIA KARLINE Mulhouse • Premium AUTOMOBILE Mulhouse • SAMA AUTOMOBILE Colmar
SAMA MOTORS Colmar • SELEST AUTOMOBILE Sélestat • SND AUTOMOBILE Rosheim

Nous offrons un large choix de véhicules neufs permettant de répondre à tous vos besoins et toutes vos envies. De plus nous vous proposons un grand choix de véhicules d'occasion rigoureusement sélectionnés par nos soins et offrant des garanties allant de 12 à 84 mois.

Bonne route en notre compagnie. **Le Groupe Andreani**



SAMA AUTOMOBILE

11 rue Haussmann - 68000 Colmar
Tél. 03 89 41 53 95 ou 06 51 89 10 80



SND AUTOMOBILE

Parc de Rosenmeer - 67560 Rosheim
Tél. 03 88 48 03 05



SELEST AUTOMOBILE

Z.I. Nord - Rue de l'Industrie - 67600 Sélestat
Tél. 03 88 58 40 47



Jean-Guillaume KENNEL
Responsable Véhicule Occasion
et Chasseur passionné

17 octobre 2013

AG Association Bas-Rhinoise Petit Gibier

L'assemblée générale de l'Association Bas-Rhinoise Petit Gibier s'est tenue le 17 octobre dernier au Cyné'Tir. Après avoir accueilli les membres présents, Fernand Grasser le président a donné la parole au président Gérard Lang qui a présenté dans le détail les propositions relatives au contenu du Cahier de Charge des prochaines locations des chasses communales en 2015. Ainsi ont été abordés des thèmes tels que la possibilité de négocier des rabais de loyer en cas de force majeure ou d'événements entraînant une perte de jouissance partielle du droit de chasse, le nombre de permissionnaires autorisés, l'adaptation des limites des lots pour faciliter leur exploitation, et les cas qui permettraient une résiliation anticipée du bail en cas d'imprévus liés à la situation économique ou personnelle du locataire. Ces demandes seront soumises aux repré-



sentants des maires et à l'administration pour améliorer le cahier de charge des prochaines locations des chasses communales.

Suite à la lecture du procès-verbal de l'AG 2012 par Pascal Kentzinger et la présentation du rapport financier par Aliette Schaeffer, Edouard Kremer a été élu au bureau de l'ABRPG, en remplacement d'un membre démissionnaire.

Michel Zehnacker a ensuite rendu compte d'une récente visite au centre de formation du Bade-Wurtemberg au Dornsberg près du lac de Constance, un parcours de chasse

sur 73 ha. Ce jour là, les 12 participants ont tiré... 1 700 plateaux.

Pour 2013/2014, l'ABRPG mettra à disposition du Mobil' Faune un corbeau et une corneille. L'Association prendra à nouveau en charge le solde du tarif des haies pour ses membres. Plus généralement, elle rappelle que toute proposition d'actions en faveur des populations de petit gibier est la bienvenue.

Chaque participant présent à l'AG 2013 s'est vu remettre un seau agrainoir à l'issue de la soirée qui s'est prolongée par une collation au bar du Cyné'Tir. ●

Suivi GPS de huit sangliers

Nous suivons depuis maintenant 3 mois 8 sangliers par GPS: 1 mâle et 7 femelles sur la Réserve Nationale de chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre et aux alentours.

L'ensemble des déplacements entre le 19/08/2013 et le 11/11/2013 est représenté sur la carte ci-contre.

Premières constatations: deux laies, non suivies, sont sorties sur des cultures de maïs non clôturées à l'est du massif, uniquement début septembre, à raison de 5 nuits pour l'une et 9 nuits pour l'autre. Tous les autres ne sont pas sortis du massif forestier. Une laie fut capturée hors Réserve à l'ouest du massif et fréquente toujours cette zone. Il nous semble préférable d'attendre



la fin de la période de chasse, période qui en général affecte beaucoup les déplacements des animaux, pour établir les premières estimations de domaines vitaux.

À noter qu'une laie a déjà été prélevée à la chasse.

Épargnez ces animaux

Nous comptons sur vous pour épargner, dans la mesure du possible ces animaux, dont le poids plein se situe entre 50 et 75 kg, et reconnaissables

à leurs colliers jaunes. Il est également utile de noter toutes informations sur ces animaux lors de vos observations (composition du groupe, date et heure du dérangement...)

Si vous deviez enlever un collier sur un sanglier mort, dévissez les deux écrous du côté où la sangle est ajustable en longueur et contactez nous au plus vite pour que nous puissions récupérer et réutiliser ce matériel dans le cadre du suivi 2014.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration. ●

Pour toutes informations pratiques merci de contacter
Jean-Luc Hamann
Tél. 06 25 07 08 54

34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHAIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

ESPACE-chasse
www.espace-chasse.fr

PROMO sur tous les
miradors -10% à - 20%

Mirador forêt
670€ 500€

Mirador avec balcon
3 mètres
750€

NOUVEAU
MOULTRIE
Prise de vue
panoramique 150°
299€ TTC

ECHELLE PLIABLE
En alu
310€

AGRAINOIR
MFH-PMDK
Agrainoir
programmable

6 VOLTS **180€ TTC**
12 VOLTS **220€ TTC**

Catalogue sur demande
Magasin ouvert sur rendez-vous

Matériels & équipements cynégétiques

Spécialisé dans la fabrication de carabines sur-mesure
et la customisation, Luc Perrin réalise aussi toutes
réparations et montages de lunettes.

*Donnez
un look unique
à votre R93 ou R8*

*Schnabel
Kaisergriff
Joue bavaroise
De 150 €
à 600 €*

**ARMURERIE
PERRIN**

Votre arme a son orfèvre

36 Avenue de France • 57400 Sarrebourg • Tél. 0033 (0)387 24 96 21

www.armurerieperrin.com

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 23 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr

Déclarations de battues et plan des installations,

attention aux PV !

L'ONCFS a constaté que la majorité des adjudicataires de lot de chasse ne communiquaient pas à ses services, le calendrier des battues au 1^{er} septembre ou encore le plan des installations fixes (agrains).

Rappelons que ces deux obligations relèvent du schéma départemental. À partir de la saison prochaine 2014/2015 les agents de l'ONCFS relèveront ces infractions au SDGC. Pour la saison en cours, cela sera relevé par les inspecteurs en cas de contrôle de battues non déclarées ou bien lors de la constatation d'une autre infraction au SDGC sur un lot de chasse.



Les nouveautés Blaser au Cyné'Tir

Le 28 septembre dernier au Cyné'Tir la firme Blaser et son importateur Rivolier avait organisé une journée de présentation et de découverte des dernières nouveautés Blaser.

Tout au long de la journée, ce fut l'occasion pour de nombreux chasseurs d'essayer les armes Blaser sur cibles fixes ou mouvantes.

En présence d'Alexandra Baur, la directrice de Blaser Allemagne et de

l'équipe Rivolier, Frédéric Renard (Natura Vallée), un des principaux partenaires de l'importateur Rivolier dans le Bas-Rhin a ainsi pu recevoir nombre de ses clients à l'occasion de cet événement et leur prodiguer les conseils techniques indispensables et répondre à leurs questionnements. «Une belle journée, avec étonnamment beaucoup de gauchers, et qui a atteint ses objectifs» selon le patron de Natura Vallée.

Départ en retraite de Raymond Zehner

Raymond Zehner a fait valoir ses droits à la retraite et quitte ses fonctions d'Inspecteur de l'Environnement à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. À noter que Raymond avait été recruté en qualité de garde fédéral en 1972 par la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin. Sa carrière s'est déroulée en Alsace où il est connu et reconnu de tous les acteurs du monde cynégétique. Le 30 octobre, Raymond a rassemblé dans un chalet de chasse ses collègues du Service Départemental et quelques collaborateurs de l'ONCFS pour fêter son départ dans une ambiance de franche convivialité.



Direction Territoriale Alsace Location du droit de chasse en forêt domaniale

Il sera procédé, début 2014, à la location du droit de chasse sous forme d'un bail amiable de chasse pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2023, pour le lot unique de la forêt domaniale de l'OBERMUNDAT (679 ha). Cette forêt est située en Allemagne et le permis allemand est nécessaire. Le lot de chasse n°5 de la forêt domaniale de Sarre-Union (285 ha), le lot n°56 de la forêt d'Engenthal (293 ha) et le lot de chasse n°11 de la forêt indivise de Haguenau (527 ha) seront également reloués début 2014. D'autres lots non encore connus actuellement pourraient également être remis en location.

Pour toute information, contacter :

**Patrice STOQUERT (OBERMUNDAT) au 06 80 14 02 38
ou patrice.stoquert@onf.fr**

Marc BACHER au 06 24 24 15 34 ou marc.bacher@onf.fr

Un certain nombre de lots de chasse domaniaux seront également remis en location sous la forme de licence annuelle sur l'Agence de Sarrebourg :

- article 17 FD Sturtzelbronn, 1393 ha,
- article 59a, FD Dabo, 728 ha,
- article 57, FD Phalsbourg, 383 ha,
- article 59b, FD Phalsbourg, 593 ha,
- article 66a, FD Abreschviller, 462 ha,
- article 66b, FD Abreschviller/Walscheid, 509 ha,
- article 66c, FD Abreschviller/Walscheid, 447 ha,
- article 66d, FD Abreschviller/Walscheid, 498 ha.

Pour toute information, contacter :

**Jonathan FISCHBACH au 06 16 30 69 36
ou jonathan.fischbach@onf.fr**

Non, la FDC ne s'enrichit pas grâce à la trichine !

Avec l'arrêt de la PPC, les locataires du nord du département sont amenés à l'instar de ceux du sud à payer leurs analyses de trichine. Selon certains chasseurs, il semblerait même que la FDC s'enrichit au travers de ces analyses !

Si la FDC s'implique dans le ramassage des trichines elle le fait uniquement parce que la sécurité, y compris celle de la venaison, fait partie de ses missions. Une analyse de trichine vaut quelque 90 euros, que ce soit pour un seul sanglier ou un pool de 20. Le ramassage nous permet de confectionner un maximum de pools de 20 sangliers, abaissant ainsi le prix des analyses de 90 euros par sanglier à quelque 5 ou 6 euros.

Le ramassage des échantillons par nos techniciens est gratuit. Par contre la FDC ne peut offrir les 6 euros par sanglier car la dépense se monterait à 120000 euros au seul bénéfice des chasseurs de sangliers. Ce qui serait injuste car les recettes de la FDC proviennent de tous les porteurs de permis, y compris de ceux qui ne chassent pas le sanglier. D'autre part, les chasseurs qui livrent leurs sangliers à un atelier de traitement ne sont pas tenus de faire ces analyses et paieraient donc deux fois car ils ne touchent qu'un «prix minoré» du grossiste qui paye lui-même ses analyses.

En vendant un euro le kit trichine (sachet + bracelet + étiquette + ensachage) la FDC ne s'enrichit pas non plus. De plus si le kit n'était pas payant chaque locataire en emmènerait le plus possible et n'y prendrait pas garde.

Gérard Lang, président de la FDC67

La Petite Pierre

Hommage à St Hubert à 18h

le 27 décembre 2013
Concert de Trompes de Chasse
« Rallye Trompes de la Vallée de l'Eichel »
et Cors des Alpes
« Les Vents du Nord de Lichtenberg »
à l'Eglise Simultanée



Don pour soutenir les actions humanitaires de



Phalsbourg

Contact : 06 89 10 36 37 • Email : anne-marie-57@live.fr

ENTRÉE GRATUITE • PLATEAU

Renseignements :

OT du Pays de La Petite Pierre

Tél. 03 88 70 42 30

info@ot-paysdelapetitepierre.com

www.ot-paysdelapetitepierre.com

Les 27, 28 et 29 décembre 2013 - de 14h à 18h
Marché du réveillon autour des produits
de la forêt et de la chasse

Réponse du Directeur Départemental des Territoires, Jean-Philippe d'Issernio à la demande de chasser à proximité des machines agricoles

Par correspondance du 1^{er} octobre 2013 vous avez bien voulu me demander d'autoriser les chasseurs à chasser à proximité des machines agricoles lors de la récolte des maïs. Je vous rappelle que l'article L.424-4 du Code de l'Environnement interdit spécifiquement l'usage de machines agricoles, avions et automobiles, même comme moyens de rabat, pour l'exercice de la chasse. De plus, l'arrêt ministériel du 1^{er} août 1986 modifié, relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier

vivant dans un but de repeuplement interdit en action de chasse et pour la destruction des animaux nuisibles, y compris pour le rabat, l'emploi de tout engin automobile, y compris à usage agricole. Par ailleurs, ce mode de chasse présente des risques et ne garantit pas pleinement la sécurité des chasseurs, promeneurs et autres usagers de la nature. Ainsi, j'ai décidé de ne pas y réserver une suite favorable, mais je reste évidemment ouvert à toutes les propositions que vous pourriez formuler pour réguler la population de sangliers.

GGC NIEDERBRONN-LES-BAINS

Journée « sanglier à la broche »

Le GGC de Niederbronn a invité ses membres à une rencontre conviviale autour d'un sanglier à la broche le samedi 31 août à l'étang de Langensoultzbach.

Une journée vraiment agréable, qui a permis à une cinquantaine de participants de partager un moment de convivialité dans la bonne humeur, et dans un endroit charmant et pittoresque.

Dans son mot d'accueil, le président Pierre Schmidt a salué les personnes présentes et a d'emblée insisté sur les enjeux de la gestion du sanglier: *«Il faut rester vigilant cet automne, et tendre vers la maîtrise des dégâts, sinon nous allons vers la catastrophe...»*

Il a aussi sensibilisé les convives à la nécessité d'un dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires concernés, et a exhorté les chasseurs à parler d'une seule voix face aux différentes instances: dépassons nos petites querelles et prenons nos responsabilités! Nous sommes à la



veille des adjudications, les enjeux sont importants et complexes, et il est dans l'intérêt des chasseurs d'être unis. Le président a ensuite invité les personnes présentes à partager un délicieux sanglier à la broche qu'un ami chasseur avait préparé. Ce fut l'occasion d'échanger les aventures de chasse et de poursuivre les discussions dans une ambiance chaleureuse. L'après-midi, grands et petits

ont sorti leurs cannes à pêche pour taquiner les quelque 50 kg de truites qui avaient été immergées la veille dans l'étang, et personne n'est rentré bredouille...

Une journée riche en émotions pour certains, mais qui a surtout permis aux participants de mieux se connaître et d'échanger autour de leurs préoccupations et de leur passion.

SLC TROIS MASSIFS DU SUD

L'éviscération du gibier et les réglementations sanitaires de la venaison

La SLC Trois massifs du Sud avait organisé deux manifestations en septembre dernier à l'attention de ses membres: L'éviscération du gibier et les réglementations sanitaires de la venaison le 18 au stand de tir de l'APTO et une sortie Cyné'Tir le 14.

Gérard Lang, président de la FDC67 et Nicolas Braconnier, technicien chef de la FDC67 ont coanimé la soirée «L'éviscération du gibier et les réglementations sanitaires de la venaison» en intervenant notamment sur les thèmes suivants:

- les méthodes d'éviscération du gibier, respect sanitaire de la venaison,...
- les manipulations de la venaison,...
- les réglementations sanitaires, stockage en chambre froide,...
- les installations de stockage et de découpe,...
- les réglementations administratives, déclarations des installations de stockage et de découpe,...

- les réglementations pour la commercialisation de la venaison,...

Même si certains chasseurs pensaient connaître ces thèmes, un rappel des réglementations aura conforté les connaissances de la quarantaine de participants. Une tarte flambée a clôturé cette soirée à Bernardswiller. Par ailleurs, afin de «préparer les battues en tireur d'élite» selon l'expression de la SLC, une trentaine de membres se sont retrouvés le 14 septembre une matinée entière au Cyné'Tir pour s'entraîner au tir à laser ou à balles réelles.

Les chasseurs autorisés au port d'armes en battue ont profité de cette séance pour valider le renouvellement annuel de cette autorisation.

Convivialité oblige, la SLC a offert une collation aux invités en fin de matinée.



TRICHINE

Dates des ramassages

Sur la période de congés de fin d'année 2013 et début 2014

**Lundi 23 décembre
et lundi 30 décembre**
Ramassage à 8 h dans le nord
mais aussi le sud
contrairement à la normale

**Lundi 16 décembre
et le 6 janvier**
Comme d'habitude à 8 h dans
le nord et à 12 h dans le sud

Les dépôts directs par
les chasseurs au Laboratoire
vétérinaire départemental
devront impérativement se faire
avant 12h.



ALSA VERT

BERGBIETEN

Tél. 03 88 38 25 35

www.alsavert.com

info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies
et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg

67310 BERGBIETEN

Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36

e-mail : jmf@alsavert.com

Eaux de vie - Liqueurs - Whisky Alsacien - Idées cadeaux



Hepp
 ALSACIEN PAR EXCELLENCE



ARTISAN
DISTILLATEUR
 EAU DE VIE - LIQUEUR
 WHISKY ALSACIEN

Artisan Distillateur « Chasseur »
 depuis 3 générations

Accueil à la boutique du distillateur
 Lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-18h - samedi 8h-12h / 13h-16h

Conditions spéciales aux chasseurs
 sur présentation de l'annonce

Distillerie Artisanale Hepp • 94 Rue de la Walck • 67350 Uberrach
 Tél. +33 (0)3 88 077 107 • www.distillerie-hepp.com



FUCHS INDUSTRIE FRANCE
 épices et additifs



FUCHS INDUSTRIE FRANCE
 20, rue Alfred Kastler - Z.I. du Ried CS20714 - 67850 HERRLISHEIM
 Tél 03 88 55 33 55 Fax 03 88 55 33 59 - E-mail : fuchsind@wanadoo.fr
 site : www.fuchs-industrie.fr

Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Armes

■ Express Heym Luxe cal. 30R Blaser avec lunette Schmidt et Bender Zenith 1,5-6x42. Très peu utilisé, proche du neuf. Prix : 3200€. Tél. 06 23 51 85 32

■ Browning Bar Cal 7x64 lunette battue point rouge révisée Docter 1200€. Tél. 06 74 49 82 80

■ Carabine Mauser M96, calibre 270 Win avec balles + carabine Browning 7RM avec balles, prix à débattre. Tél. 06 84 71 96 72

■ Carabine semi-automatique Browning Long Trac Eclipse, gaucher. Cal. 9,3 x 62 avec lunette de battue Meopta R1, 1-4 x 22 Rét. 4. Prix : 1500€. Tél. 03 88 86 22 36 ou 06 66 05 77 74

■ Mixte Brno 7 x 65R + 12 x 70 lunette Kahles 1,5 -6 x 42. Prix 1400€ + fusil superposé 12 x 70 / 12 x 70. Prix 550€. Le tout TBE. Prix à débattre. Tél. 09 53 07 08 23 après 18 h

■ Drilling Merkel, cal. 8 x 57 JRS 16/70, lunette Zeiss, Tube réducteur 22 Mag, housse cuir pour la lunette 2500€ à débattre + semi-automatique Merkel cal. 9.3x62, point rouge Aimpoint. 1500€ + Brno système Mauser 98 Stutzen cal. 243. Lunette Hakko Hunter avec point lumineux 1500€. Tél. 06 88 14 15 28

■ Semi-automatique Merkel SR1 cal. 9.3 x 62 point rouge (Aimpoint) 1500€. + Drilling Merkel, lunette Zeiss, montage crochets + tube réducteur 22 Mag. 2500€. Tél. 06 88 14 15 28

■ Carabine 5.6x57 Mauser 98 avec lunette tasco 3-9 x 40 avec 15 balles RWS prix 330€. Tél. 06 31 64 22 35

■ Vends Canon Blaser R 93 cal. 22 LR. 600€. Tél. 03 88 73 45 61

Optique

■ Achète lunette 1,5 x 42 point rouge ou lumineux Swarovski ou Zeiss ou Schmidt et Bender. Prix raisonnable + Flobert ou pistolet petit calibre. Tél. 07 87 15 12 23

Chiens

■ Chiots teckel poil dur Standard nés le 29.08.2013, LOF, Primo Vac., Insert. Mère Tat. 2FHM846. Disponibles. Parents chasseurs. Elevés en famille. Pas sérieux s'abstenir. Tél. 09 77 31 35 09 ou Port. 06 08 53 69 84

■ Chiots Labradors LOF nés le 31.07.13, mère : 250269602704040. Parents chasseurs, indemnes de dysplasie et toutes tares héréditaires. Idéal pour petit gibier et canards, vaccinés, pucés, disponibles de suite. Tél. 06 22 58 64 28

■ Chiots teckels poils durs standard LOF, 3 femelles et 3 mâles. Très belle lignée. Excellent chasseur. Elevés en famille. Nés le 23.09.2013. Disponibles. Tél. 03 88 87 38 66

■ Chiots teckel poil dur nains, nés le 29/08/2013, LOF, Primo Vac., Insert. Mère Insert N° 250269604055424. Disponibles. Elevés en famille. Pas sérieux s'abstenir. Tél. 03 88 87 33 52 ou Port. 06 08 53 69 84

Saillie

■ Cherche Fox Terrier mâle pour saillie. Femelle tricolore, poil long. Tél. 06 84 71 86 50

Demande de chasse

■ Cherche part de chasse gros gibier secteur Bas-Rhin ou Moselle. Tél. 06 85 20 86 47

■ Cherche chasse à louer dans un rayon de 15 km environ autour de Barr, plaine ou montagne. Tél. 09 67 23 16 56

■ Centre Alsace : en vue prochaines adjudications, cherche part de chasse gros gibier dans grand territoire giboyeux et bien géré. Favoritisme et injustice proscrits. Discretion assurée. Faire offre à : interieurs.am@wanadoo.fr

Divers

■ Particulier cherche agrainoir autoporté d'occasion, même avec petites réparations. Tél. 06 84 53 71 93 du lundi au samedi 8 à 12 et 14 à 21 h.

■ Chalet 60 m² couverture tôle anti gouttes modulable 20 km sud-ouest Strasbourg. Prix : 6000€ à débattre Tél. 06 09 59 68 63

■ Vends 3 miradors d'affût en bois (style Alsace ou identique) en très bon état, facilement démontables sur site, piétement en bois résineux super-résistant, plancher hauteur à 5/6 m du sol, habillage périphérique en bois, portillon d'accès, toiture, banquette intérieure 2 places, photo sur demande. L'ensemble 1800€. Tél. 06 85 52 08 82

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Décembre 2013

1 déc.	06h59	à	17h35
5 déc.	07h04	à	17h34
10 déc.	07h10	à	17h33
15 déc.	07h14	à	17h33
20 déc.	07h18	à	17h35
25 déc.	07h20	à	17h38

● 3 décembre

● 17 décembre

Janvier 2014

1 jan.	07h21	à	17h41
5 jan.	07h20	à	17h48
10 jan.	07h19	à	17h54
15 jan.	07h16	à	18h01
20 jan.	07h12	à	18h08
25 jan.	07h07	à	18h15

● 1 janvier

● 16 janvier

● 30 janvier

Février 2014

1 fév.	07h21	à	17h41
5 fév.	07h20	à	17h48
10 fév.	07h19	à	17h54
15 fév.	07h16	à	18h01
20 fév.	07h12	à	18h08
25 fév.	07h07	à	18h15

● 14 février

FORGIARINI

CARRELAGE SANITAIRE MEUBLES DE BAIN PIERRE NATURELLE
PARQUETS TERRASSES BOIS SCIERIE

www.forgiarini.net

KOGENHEIM - VENDENHEIM - RIXHEIM



Boucherie Roland Tischler

Hauptstrasse 38 ■ 77975 Ringsheim

Tél. 00 49 (0)78 22 82 40

metzgerei-tischler@t-online.de

www.tischler-ringsheim.de ■ (à 5 mn d'Europapark)

- Spécialités fumées de la Forêt-Noire
- Conserves de gibier
- Service Traiteur (nous consulter)

La boucherie Tischler travaille uniquement des animaux abattus par ses propres soins et du gibier de la région (Forêt-Noire et Alsace)

-10%
de réduction
sur présentation
de cette annonce

Confiez votre arme à un Maître Armurier diplômé



Arme en cours de réalisation

Fabrication sur mesure

de carabines doubles juxtaposées ou superposées (Express), à répétition et basculantes
Tous calibres : européens et africains

Montages à crochets pour lunettes de chasse

pour tous types d'armes. Une spécialité de l'armurerie Sipp.
Plusieurs milliers de montages ont été réalisés à ce jour
(fiche technique montage sur demande).



ARMURERIE JEAN-JACQUES SIPP

MAÎTRE ARMURIER DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1932

12 rue du 22 Novembre - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 37 54 44 - Fax : 03 88 37 54 45 - www.sipp-armes.com

Voir notre sélection d'armes neuves et d'occasion sur www.sipp-armes.com et www.naturabuy.fr

Nouvelle
BMW X5

www.bmw-est.fr



Le plaisir
de conduire



NOUVELLE BMW X5.

La Nouvelle BMW X5 révolutionne une fois encore les standards de l'automobile. Au-delà de son design aux courbes inimitables, découvrez son intérieur luxueux, ses 7 places et profitez d'une habitabilité incomparable. À bord, vos voyages sont toujours plus agréables grâce à ses technologies intelligentes dont la fonction Park Assist vous permettant de réussir tous vos créneaux de manière entièrement automatisée. Et avec des émissions de seulement 149 g de CO₂/km, votre plaisir de conduire ne peut qu'être absolu.

TABLEAU DE CHASSE.

GROUPE
l'espace *ff*
STRASBOURG - HAGUENAU

STRASBOURG
2 rue Emile Mathis
03 88 753 753

HAGUENAU
110 route de Strasbourg
03 88 06 17 17

Consommations de la Nouvelle BMW X5 selon motorisations en cycle mixte : 5,6 à 10,5 l/100 km. CO₂ : 149 à 244 g/km.